

N° du candidat :

DUREE : 30 min maxi

POINTS : 60

EPREUVE EP1**PREPARATION DU DEPLACEMENT, PRISE EN CHARGE ET MAINTENANCE DU VEHICULE****PHASE 1 : PREPARATION ET GESTION DU DEPLACEMENT**

ACTIVITES	COMPETENCES EVALUEES	POINTS A REPARTIR	EVALUATION DU JURY
A partir des données fournies et des propositions de la commission	C11 – Organiser le déplacement C12 – Identifier le véhicule. (convenable) Ou C 23 – Gérer une situation anormale (pour assurer le service) C 24 – Réagir à une situation d'accident (pour assurer la sécurité) (Evaluation à l'aide de la fiche guide jointe) <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">Savoirs associés</div> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance de l'entreprise. ▪ Géographie routière et urbaine. ▪ Législation et économie appliquée. ▪ Eléments d'hygiène de vie et conditions de travail. 	30 points 30 points 30 points 30 points	
Noms des membres du jury : Emargement :		TOTAL : Note proposée :	

PHASE 1 : PREPARATION ET GESTION DU DEPLACEMENT

Fiche d'évaluation guide

COMPETENCES EVALUEES	CRITERES ET INDICATEURS DE PERFORMANCE
<p><u>C – 11 Organiser le déplacement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier : le parcours ou l'itinéraire, le service, les contraintes horaire (en urbain et interurbain), ○ Identifier : l'itinéraire, le service, les contraintes horaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Transport identifié. ○ Trajets, dessertes, heures des dessertes reportées sur plans ou cartes et tenant comptes des contraintes. ○ Type de transport identifié. ○ Véhicule non compatible avec les conditions du voyage refusé.
<p><u>C- 12 identifier le véhicule</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier aménagements, équipement et documents du véhicule. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Adéquation ou non entre passagers et véhicule. ○ Véhicule non-conforme refusé. ○ Décision d'embarquer ou non les passagers motivée. ○ Documents nécessaires reconnus et sélectionnés. ○ Conditions d'utilisation des accessoires et équipements identifiés.
<p><u>C – 23 Gérer une situation anormale sécurité et maintenance pour assurer le service</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Dispositions liées à l'évaluation et/ou au transfert énumérées. ○ Mesures de sécurité et de premières urgences prises. ○ Origine et gravité de panne identifiées. ○ Réparation de pannes effectuées ou maintenance informée.
<p><u>C – 24 réagir à une situation d'accident (pour assurer la sécurité)</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Informations permettant une bonne instruction du dossier recueillies. ○ Gravité de la situation évaluée. ○ Intervention pertinente, et mise en œuvre avec sécurité. ○ Moyens de secours alertés.

CONSIGNES AU JURY

EPREUVE EP1

La possession du permis de conduire D est obligatoire pour se présenter à cette unité professionnelle. Le candidat devra en justifier lors de l'évaluation ou le jour de l'épreuve.

Durée totale maximum1H30

Nombre de points120

Conditions de réalisation :

Réalisation pratique de travaux liés :

- à la préparation d'un déplacement,
- à la prise en charge et la maintenance d'un véhicule.

Suivie d'un entretien avec les membres de la commission d'interrogation.

Lieux : de formation ou d'activité professionnelle

Membres de la commission d'interrogation :

2 examinateurs (un professeur ou formateur de la spécialité et un professionnel, à défaut un second professeur ou formateur de la spécialité).

Organisation de l'épreuve :

L'épreuve se déroule en deux phases

PHASE 1	
Préparation et gestion du déplacement	
DUREE	30 min maximum
NBR DE POINTS	60

PHASE 2	
Prise en charge et maintenance du véhicule	
DUREE	1h maximum
NBR DE POINTS	60

La commission apprécie :

- Le niveau de maîtrise des compétences professionnelles dans la préparation d'un déplacement, la prise en charge et la maintenance d'un véhicule,
- Les attitudes professionnelles manifestées notamment en ce qui concerne la sécurité,
- L'exploitation pertinente des informations et des ressources documentaires.

PHASE 1

Préparation et gestion du déplacement

Déroulement de l'épreuve

ORGANISATION

La commission choisit les activités à réaliser.

- D'organisation du déplacement,
 - D'identification du véhicule,
- Ou**
- De gestion et réaction aux situations anormales.

CONSIGNES

- On ne vise pas l'exhaustivité,
- Des situations sont proposées. Elles peuvent être enrichies, (préalablement à l'épreuve), à l'initiative de la commission, (particularités et anomalies à intégrer dans le scénario),
- L'évaluation est conduite à partir de la grille communiquée.

PHASE 2

Prise en charge et maintenance du véhicule

Déroulement de l'épreuve

ORGANISATION

La commission choisit les épreuves à réaliser, de prise en charge et de préparation du véhicule, d'utilisation du chronotachygraphe.

CONSIGNES

- Le candidat contrôle le véhicule à l'extérieur et à l'intérieur,
- Le travail est réalisé directement avec le véhicule sur plateau (en fonction du véhicule mis à disposition : autobus ou autocar),
- On ne vise pas l'exhaustivité,
- Les matériels et documents suivants sont mis à disposition :
 - ☞ Les documents de bord (carte grise, livret et/ou carnet de bord, attestation d'assurance, carte violette ou attestation d'aménagement ...),
 - ☞ Le chronotachygraphe et disque.
- Préalablement à l'épreuve, les examinateurs se concertent pour définir les particularités et anomalies à intégrer dans le scénario du sujet lié à cette phase,
- L'évaluation est conduite à partir de la grille communiquée.

C.A.P Agent d'accueil et de conduite routière – Transport de voyageurs	CONSIGNES AU JURY	SESSION 2007	
EP 1 – Phase 1 : Préparation et Gestion du déplacement, Phase 2 : Prise en charge et Maintenance du véhicule			
Durée : 1 h 30 Maximum	Code : 50 31114	Coefficient : 6	Page 2/2

EP1- Phase 2 : Prise en charge et maintenance du véhicule

Grille d'aide à l'évaluation du candidat (prise en charge du véhicule)

- Monter dans le véhicule et enclencher le robinet de batteries ;
- S'assurer que le témoin de freins de parking est allumé ;
- S'il est resté allumé, éteindre l'éclairage voyageurs et ne garder allumé que le plafonnier conducteur ;
- Vérifier la compatibilité entre l'appareil de contrôle (analogique) et le disque ;
- Renseigner le disque et le positionner dans l'appareil de contrôle ;
- Positionner le sélecteur d'activité sur « travaux autres que conduite » ;
- Si véhicule équipé d'appareil de contrôle numérique, insérer la carte « conducteur » ;
- S'assurer que la boîte de vitesse est au neutre et mettre le moteur en marche ;
- Se mettre en feux de détresse ;
- Allumer les feux de croisement ;
- Descendre du véhicule et en faire le tour ;
- Vérifier qu'il n'y a pas d'avarie de carrosserie ;
- Vérifier qu'aucun pneumatique ne soit dégonflé ou blessé sur son flanc ;
- Vérifier qu'il n'y a pas de traces d'huile sous le véhicule ;
- Vérifier que les plaques latérales sont conformes ou les mettre en place (si existantes) ;
- Faire fonctionner les portes et vérifier le fonctionnement des sécurités (temporisations, bords sensibles, tapis ...) ;
- Vérifier que les oblitérateurs fonctionnent et qu'ils soient à l'heure (à l'aide d'un ticket) (si existants) ;
- S'assurer que l'extincteur est bien en place avec le plomb de sécurité et de la présence en nombre suffisant de marteaux brise glace (autant que d'issues de secours) ;
- S'assurer que le bus est propre à l'intérieur et constater visuellement que l'aménagement intérieur paraît conforme ;
- S'assurer de la présence des documents de bord du véhicule (carte grise, carte violette, attestation d'aménagement ...) ;
- Réglage du poste de conduite, des rétroviseurs ;
- Tous les témoins, excepté celui du frein de stationnement, doivent rester éteints (tests lampe) ;
- Le manomètre de pression d'air doit indiquer 8 bars au minimum ;
- Le voltmètre doit être au vert ;
- Procéder aux essais de freins (principal et de service) ;

Remarque ➤ *si autocar, les renseignements suivants doivent être cités :*

- Lampe de poche ;
- Triangle ;
- Pharmacie ;
- Lot de bord ;

C.A.P Agent d'accueil et de conduite routière – Transport de voyageurs	GRILLE D'ÉVALUATION	SESSION 2007	
EP 1 – Phase 2 : Prise en charge et maintenance du véhicule			
Durée : 1h00 Maximum	Code : 50 31114	Coefficient : 3	Page 2/2